

REPONSE AU CAHIER D'ACTEUR N°4 DE L'UNION LOCALE CGT TARTAS

Avant-propos

Cette réponse vise à apporter les premiers éléments de réponse aux demandes de l'Union Locale CGT Tartas.

Nous partageons pleinement l'importance d'un dialogue en amont pour préparer au mieux le projet ReStart. Toutefois, certains sujets ne peuvent pas encore être abordés en détail, puisque le projet n'est pas encore définitivement engagé : la décision finale d'investissement reste à venir. Cette première prise de contact marque le début d'un dialogue ouvert dès aujourd'hui, qui se poursuivra tout au long du projet.

Réponse

- Redimensionner l'ensemble des services publics et des infrastructures pour répondre aux besoins d'une population qui va s'accroître et faire face aux nouveaux risques...

- Créer des quartiers ouvriers à proximité pour accueillir les 1000 travailleurs du chantier puis les 250¹ salariés (et leur famille) que le projet va employer à terme.

- Développer les transports en commun et des accès sécurisés (pistes cyclables) pour le chantier puis pour le site.

⇒ Ces demandes relèvent plutôt de la compétence des collectivités locales. ReStart agira tout de même pour les logements locaux et la mobilité de ses salariés :

- ReStart recensera les possibilités de logement existantes dans un carnet dédié, afin de contribuer à faire vivre un maillage local de solutions d'hébergement, en lien avec les acteurs du territoire.
- ReStart encouragera également la mobilité écologique pour ses salariés, en favorisant le vélo, le covoiturage et les transports en commun.
- Le projet ReStart générera des retombées fiscales locales conséquentes (400 000 € à 1 000 000 €) qui pourraient – dans le respect du libre arbitre des collectivités qui en bénéficient – participer aux travaux évoqués.

- Harmoniser les normes sociales : salaires, accords d'entreprise, mutuelle, conditions de travail, primes, ...

⇒ L'harmonisation des normes sociales locales est en effet une démarche importante pour éviter toute distorsion de concurrence sur le territoire. Nous prenons bonne note de cette suggestion mais il est trop tôt pour le moment pour nous projeter sur de tels engagements.

¹ Nous souhaiterions signaler qu'il est bien question ici de 250 emplois directs et indirects dont 100 directs.

- Créer un bâtiment social commun accessible depuis l'extérieur pour accueillir les syndicats et les CSE des trois entités.

⇒ Nous prenons bonne note de cette suggestion mais il est trop tôt pour le moment pour nous projeter sur de tels engagements

- Créer une Union Economique et Sociale (UES) pour les trois entités et les instances représentatives du personnel correspondantes et les doter de capacités d'intervention en matière d'environnement, avec par exemple un droit de veto suspensif dès lors qu'il y a présomption de risques pour la santé des travailleuses et travailleurs.

⇒ En tant que nouvel acteur industriel, le projet sera naturellement en contact avec les industriels locaux déjà implantés. Il est encore un peu tôt pour formaliser des engagements communs, le projet n'étant pas encore décidé. Toutefois, la sécurité et la santé des travailleurs seront une priorité : tout sera mis en place en ce sens, et un véritable plan de sécurité et de santé sera élaboré en lien avec les parties prenantes pendant la phase de construction.

- Elargir les droits des salariés et des populations landaises et plus spécifiquement du Pays tarusate, leur permettant d'intervenir efficacement sur les enjeux environnementaux et de garantir un véritable droit à l'information environnementale des populations.

⇒ Afin de garantir une information claire et transparente auprès de la population, Verso Energy s'engage à mettre en place, si possible, des Comités Locaux d'Information et de Concertation. Ces comités permettront des échanges réguliers autour de la nouvelle industrie, favorisant notamment l'instauration d'une culture partagée du risque technologique. Ils réuniront tous les acteurs concernés : riverains, industriels, collectivités locales, salariés et administrations.

- Créer une structure indépendante pour assurer la sûreté, les secours et la lutte contre les incendies ou les catastrophes.

⇒ Ces structures existent déjà à travers les services de l'État (SDIS, DREAL, préfecture), avec lesquels le projet ReStart sera en lien constant afin de garantir un fonctionnement sûr, propre et conforme à la réglementation.

- Créer un pôle emploi / formation voire un CFA pour favoriser les recrutements et la mobilité au sein des trois sites.

⇒ Verso Energy s'engage, en son nom propre, à travailler avec les établissements locaux de formation, la CCI et France Travail afin de favoriser les recrutements locaux pour le chantier puis pour l'exploitation. Un guichet unique chez France Travail sera mis en place le recrutement en chantier et un autre pour le recrutement en opération. Les synergies avec RYAM seront étudiées dans un second temps, lorsque le projet sera décidé.

- *Exiger un engagement écrit des maîtres d'oeuvre sur la nature des contrats basés sur le droit français et garantir leur suivi par l'inspection du travail et les organisations syndicales.*

⇒ Il est pour le moment trop tôt pour nous engager sur les futurs termes contractuels qui ne sont pas du tout définis aujourd'hui. Nous aurons la plus grande vigilance à l'égard des conditions contractuels des personnes qui travailleront sur le projet.

- *Rendre obligatoire (sous peine d'amende) l'utilisation de la voie ferrée pour les trois entités pour les produits chimiques livrés et expédiés sous forme liquide.*

⇒ Verso Energy s'engage à utiliser la voie ferrée pour l'expédition du eSAF, dans une logique de logistique durable. RYAM et Maisadour prendront, de leur côté, les engagements qui leur sont propres.

- *Créer un réseau d'eau chaude en circuit fermé connectable à l'extérieur du site pour permettre de récupérer la chaleur fatale des trois entités en vue de chauffer des bâtiments publics et/ou une piscine et/ou le(s) quartier(s) ouvrier(s).*

⇒ Ce type de synergie a été brièvement étudié avant la concertation. À ce stade, le projet ReStart maximise déjà l'utilisation de toute la chaleur fatale disponible pour optimiser ses procédés. La chaleur résiduelle restante n'atteint pas une température suffisante (bien en dessous des 90 °C généralement nécessaires) pour être valorisée dans d'autres usages.

- *Créer un observatoire ouvrier sur les aides publiques accordées, taxation des dividendes à concurrence des aides accordées pour la construction puis pour l'exploitation. « We want our money back... ».*

⇒ Taxer une aide financière peut sembler une solution simple, mais cela réduit souvent son efficacité réelle. Le rôle des aides publiques est d'agir comme un levier : elles doivent encourager les acteurs à adopter des pratiques innovantes, durables ou plus responsables, en compensant un coût supplémentaire ou un risque. Les aides peuvent également servir à accélérer le déploiement du projet ou encore à atteindre une meilleure compétitivité sur la vente de l'eSAF et pérenniser le projet en assurant les débouchés commerciaux. Si l'aide est ensuite récupérée via des taxes, elle ne permet plus véritablement bénéficier de ces effets.

- *Rendre publics les contrats de vente de Kérozène « vert ».*

⇒ Les contrats de vente seront le fruit de négociations commerciales entre les acheteurs et le projet, et resteront strictement confidentiels. Cette confidentialité est d'ailleurs une condition sine qua non imposée par les acheteurs pour garantir la protection des informations commerciales sensibles.